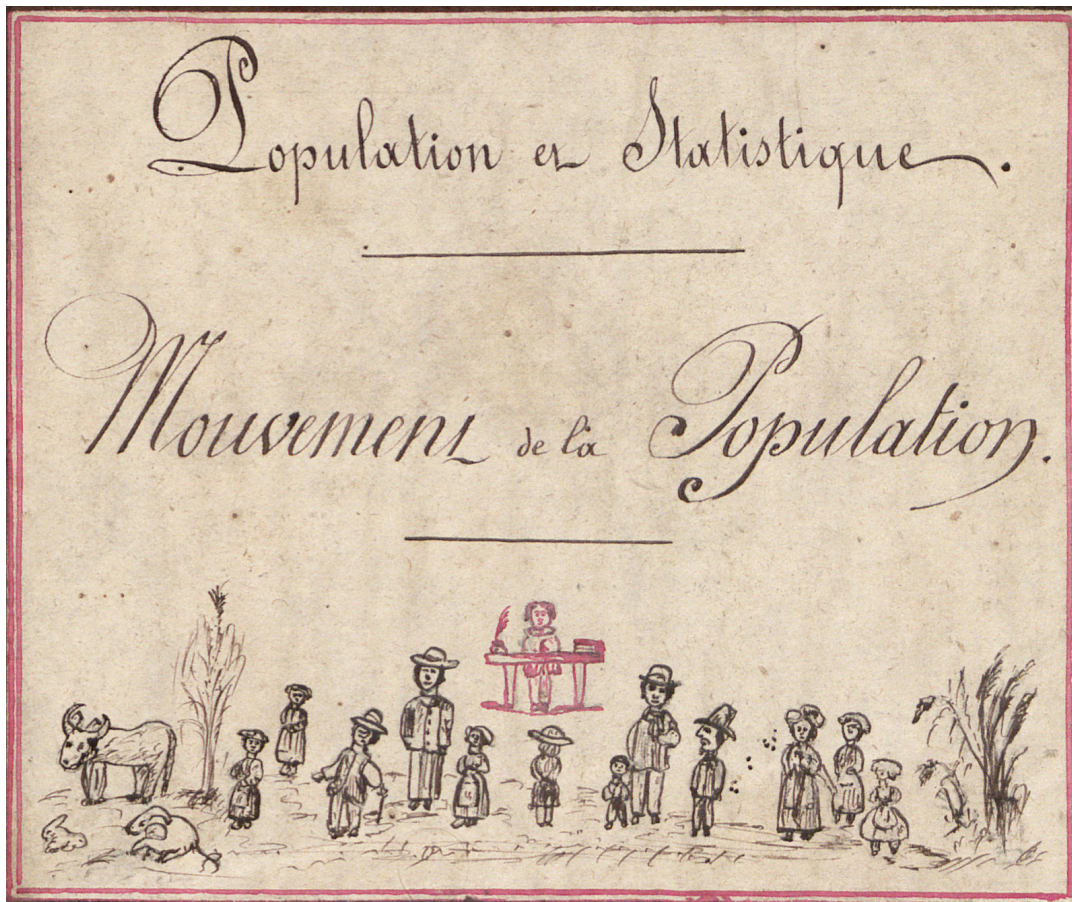


Consulter les archives du recensement de la population (6 M)



E-DEPOT ADM LE LOROUX12

Le recensement de la population est une opération statistique de dénombrement de la population réalisée à l'échelon communal.

Le recensement devient nominatif et systématique à partir de la circulaire du 10 avril 1836 du ministère de l'Intérieur. Il est organisé à l'échelle nationale tous les cinq ans, à l'exception des périodes de guerre. À partir de 1946, les recensements deviennent plus espacés. Le recensement général de l'ensemble de la population lors d'une même campagne disparaît en 2004 au profit d'un recensement permanent par panel et sondage.

Années de recensement de la population

1836	1841	1846	1851	1856
1861	1866	1871	1876	1881
1886	1891	1896	1901	1906
1911	1916	1921	1926	1931
1936	1941	1946	1954	1962
1968	1975	1982	1990	1999
2004	2005	2006	2007	2008

Quels documents peut-on consulter ?

- Les listes nominatives de recensement

Classées par communes puis organisées selon un ordre topographique (quartier, rue, maison ou immeuble) au fil des pas de l'agent recenseur, généralement le bourg puis les écarts, les listes nominatives donnent la composition d'un ménage en présentant chaque individu. Au fil des recensements, les informations qui décrivent chaque personne varient selon les années (voir tableau ci-dessous).



Archives départementales d'Ille-et-Vilaine



Données renseignées sur les listes nominatives du recensement de la population

	1836, 1841	1846	1851	1856, 1861, 1866	1872, 1876	1881	1886, 1891, 1896	1901	1906, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936
Désignation des quartiers et des rues		X	X	X	X	X	X	X	X
Noms de famille	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Prénoms	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Âge	X	X	X	X	X	X	X	X	
Année de naissance									X
Lieu de naissance									X
État civil des habitants ou situation de famille (garçon/fille, homme marié/femme mariée, veuf/veuve)	X	X	X	X	X				
Position/situation dans le ménage (chef de famille, femme, enfant)						X	X	X	X
Profession et fonction	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Nationalité			X		X		X	X	X
Patron, employé, ouvrier								X	X
Cultes			X						

NB : le recensement de 1871 est reporté en 1872 du fait de l'occupation d'une partie du territoire par l'armée prussienne.
Les recensements de 1916 et 1941 sont annulés pour cause de guerre.

- Les feuilles de ménage (puis feuilles de logement)

Les feuilles de ménage prennent la forme d'un questionnaire et permettent de connaître les membres du ménage. La dernière page concerne l'habitation et donne des informations sur son organisation (pièces d'habitation, installations, équipements). Aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, les feuilles de ménage ne sont conservées qu'à partir du recensement de l'année 1946.

- Les bordereaux de maison

Il s'agit d'un questionnaire qui recueille principalement les informations sur l'habitation. On trouve des renseignements sur l'immeuble ou la maison habitée et sur les logements qui les composent. Chaque habitant est recensé.

Comment peut-on consulter ces documents ?

Entre 1836 et 1936 :

Les listes nominatives ont été numérisées et sont librement accessibles [sur le portail des archives en ligne](#), rubrique « **recensements de la population** ».

On recherche par commune et par date.

À partir de 1946 et jusqu'à 1975 :

Les listes nominatives, les feuilles de ménage et les bordereaux de maison sont uniquement consultables sous la forme d'originaux en salle de lecture des Archives.

Attention : ces documents peuvent être lacunaires pour certaines communes du Département. En ce cas, ces archives peuvent se trouver en mairie.

Communicabilité

Les listes nominatives de recensement de la population sont librement consultables jusqu'en 1975 inclus dans le cas de recherches scientifiques ou historiques (arrêté interministériel du 4 décembre 2009 autorisant une dérogation générale : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000021467019>).

Un délai de communicabilité de 75 ans s'applique « pour les documents dont la communication porte atteinte au secret en matière de statistiques lorsque sont en cause des données collectées au moyen de questionnaires ayant trait aux faits et comportements d'ordre privé » (article L 213-2 du Code du patrimoine : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074236/LEGISCTA000006129161/#LEGISCTA000006129161). Ainsi les bordereaux de maison, les feuilles de ménage et les feuilles de logement, ne peuvent être consultables qu'après un délai de 75 ans à compter de la date du recensement.

Les feuilles du ménage du recensement de 1946 sont donc librement communicables.

Le recensement de la population de Rennes

Les listes nominatives de recensement pour la ville de Rennes sont réparties selon un découpage géographique de la ville par cantons.

L'ouvrage de Paul Banéat, *Le Vieux Rennes* (1972), donne les informations sur les cantons de Rennes selon la rue recherchée. Il est librement consultable en salle de lecture des Archives départementales sous la cote 42 Bi 48.

Aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, les listes nominatives de la population de Rennes sont lacunaires pour l'année 1841 et pour les années 1866 à 1886.

Les Archives municipales de Rennes conservent la collection communale complète du recensement de la population.